

1. *Débitrice:* **AMI SA**, Le Trési 3, 1028 **Préverenges**

2. *Remarques:* A vous tiers intéressés.

Le président du tribunal de l'arrondissement de La Côte statuera en son audience du mardi 7 juin 2005 à 10.30 heures, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, route de St-Cergue 38, sur la requête de révocation du sursis concordataire accordé à la Société AMI SA, représentée par Me Marc-Olivier Buffat à Lausanne.

Les créanciers intéressés qui entendent s'opposer à la révocation du sursis doivent se présenter à l'audience ou se déterminer par écrit avant celle-ci.

Tribunal d'arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(02840104)